

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 37

N°050

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MARS 2018

L'AN deux mille dix huit, le 28 mars, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 21 mars 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, SANON Guillaume, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AISSAOUI Djamila, ZAIRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, AÏT-BOUALI Omar, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Nourredine KADDOURI
Madame Sylvie DUCATTEAU	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Kilani KAMALA	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Jean-Yves VANNIER	Madame Evelyne YONNET
Monsieur Hakim RACHEDI	Monsieur Abderrahim HAFIDI
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Roland CECCOTTI-RICCI

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction Achats et
Commande Publique/

OBJET : Accord-cadre relatif aux prestations de gardiennage et de surveillance ainsi que des prestations de sécurité incendie dans les bâtiments communaux et pour l'ensemble des manifestations organisées et/ou autorisées sur la ville d'Aubervilliers. Approbation et autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment ses articles 25, 43, 66 à 68, 78 et 80 pris en application de ladite ordonnance,

Vu le budget communal ;

Considérant que l'accord-cadre relatif aux prestations de gardiennage et de surveillance, actuellement en cours, arrive à échéance le 30 juin 2018, qu'il y a lieu en conséquence de lancer une nouvelle procédure afin de répondre aux besoins inhérents ;

Adoption à l'unanimité par 44 pour

DELIBERE :

APPROUVE le projet d'accord-cadre relatif aux prestations de gardiennage et de surveillance pour la ville d'Aubervilliers, passé sur appel d'offres ouvert pour une période allant de sa notification au 31 décembre 2018, renouvelable par reconduction expresse deux fois au maximum, par périodes successives d'une année. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2020 au plus tard.

L'accord-cadre comportera les lots et montants annuels suivants :

Lots	Montant minimum	Montant maximum
Lot n°1 : Prestations de surveillance et de gardiennage de l'ensemble des manifestations organisées et/ou autorisées par la ville	Pas de montant minimum	250 000 € HT
Lot n°2 : Prestations de sécurité incendie des différents bâtiments et lieux de déroulement de manifestations organisées et/ou autorisées par la ville	Pas de montant minimum	200 000 € HT

AUTORISE, consécutivement à la décision de la commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure, Madame la Maire à signer l'accord-cadre correspondant à chaque lot avec les entreprises ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

Reçu en préfecture le : 30/03/18
Publié le : 30/03/18
Certifié exécutoire : 30/03/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

